

## Un nouveau départ pour l'Écocentre de Saint-Constant

**Saint-Constant, le 6 janvier 2022** – En novembre, la Ville de Saint-Constant a procédé à la passation de l'exploitation de l'Écocentre au Complexe Le Partage. Comme annoncé en juin dernier, ce contrat de service permet à la Ville de poursuivre le déploiement de ce service de récupération et de valorisation de matières résiduelles des citoyens en collaboration avec un organisme qui partage la même vision de développement durable que la Ville.



C'est dans cette ligne de pensée que l'Écocentre sera dorénavant **ouvert toute l'année, du lundi au samedi**, et ce, **depuis le 3 janvier 2022**. L'équipe en place a sa mission à cœur : sensibiliser les citoyens à optimiser l'utilisation de l'Écocentre pour que la population bénéficie des bienfaits créés par ce service que ce soit par le réemploi, la récupération et la valorisation des matières résiduelles. Plusieurs projets seront dévoilés sous peu afin de bonifier l'offre de l'Écocentre.

« Nous travaillons ce projet en collaboration avec la Ville depuis plusieurs mois et la prise en charge des activités de l'Écocentre n'est qu'un début. Les prochaines phases permettront au Complexe Le Partage le développement d'une économie circulaire complète qui profitera à l'organisme, mais également aux citoyennes et aux citoyens de la Ville de Saint-Constant. Nous sommes très heureux de la confiance que la Ville nous accorde et nous voulons, avec notre équipe en place, assurer une expérience client à la hauteur de cette confiance à quiconque se présentera sur le site de l'Écocentre. C'est pour cette raison que nous proposons, dès maintenant, l'ouverture de l'Écocentre tous les samedis, et ce, durant toute l'année », souligne le directeur général du Complexe Le Partage, Frédéric Côté.

« Ce contrat de service avec le Complexe Le Partage est inspirant et motivant pour la Ville de Saint-Constant qui anticipe des avantages concrets, des retombées environnementales et économiques au plus grand bénéfice de la population. En cohérence aux orientations du Plan directeur de développement durable, le Complexe Le Partage permettra de réduire les impacts sur l'environnement par la réutilisation et le réemploi, en récupérant et en valorisant plus de matières résiduelles plutôt qu'en les enfouissant. Ainsi, donner une seconde vie à des matières créera des bénéfices pour une entreprise d'économie sociale de Saint-Constant et pour la mission en sécurité alimentaire du Complexe Le Partage », indique le maire, Jean-Claude Boyer.

### Trier pour éviter d'enfouir les matières

L'Écocentre met, à la disposition des citoyens, des conteneurs afin de trier le bois, les matériaux de construction, de rénovation et de démolition, les déchets non recyclables, les résidus domestiques dangereux, les produits électroniques, le métal et le carton, etc. Avant de déposer tout type de matériaux dans les conteneurs, il est important de les trier afin de mieux récupérer ce qui peut l'être et les détourner de l'enfouissement. Vous avez des questions? Référez-vous à la [section « Écocentre » de notre site Web](#) pour en apprendre davantage sur la bonne façon de trier les matières.

### Horaire de l'Écocentre

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 45 (fermé de 11 h 45 à 13 h);  
Vendredi : 8 h à 11 h 45;  
Samedi : 8 h à 16 h 45 (fermé de 11 h 45 à 13 h);  
Dimanche : fermé.

### Source :

Service des communications  
Ville de Saint-Constant  
450 638-2010, poste 7460